

Avis public

Régie de l'énergie

DEMANDE RELATIVE À LA MODIFICATION DES TARIFS ET CONDITIONS DES SERVICES DE TRANSPORT D'HYDRO-QUÉBEC POUR LES ANNÉES TARIFAIRES 2013 ET 2014

La Régie de l'énergie (la Régie) tiendra une audience publique pour étudier la proposition tarifaire d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) pour la modification des tarifs de transport d'électricité et des conditions des services de transport pour les années 2013 et 2014 (dossier R-3823-2012).

PROPOSITION TARIFAIRE DU TRANSPORTEUR

Le 6 août 2013, le Transporteur a déposé sa proposition tarifaire pour les années 2013 et 2014.

Dans ce cadre, le Transporteur demande à la Régie d'approuver, pour l'année témoin se terminant le 31 décembre 2013, des revenus requis de l'ordre de 2 924,7 M\$, soit une baisse de 67 M\$ par rapport aux revenus requis autorisés par la Régie pour l'année tarifaire 2012. Pour l'année témoin se terminant le 31 décembre 2014, le Transporteur demande à la Régie d'approuver des revenus requis de l'ordre de 3 052,9 M\$, soit une hausse de 128 M\$ par rapport à ceux qu'il propose pour 2013.

La proposition tarifaire du Transporteur, les documents s'y rapportant ainsi que tout document relatif au présent dossier sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca et à son Centre de documentation au 800, place Victoria, 2^e étage, bureau 2.55 à Montréal.

DEMANDES D'INTERVENTION

Conformément à la décision D-2013-123, toute personne n'ayant pas déjà obtenu le statut d'intervenant au dossier R-3823-2012 et désirant participer au dossier pour les enjeux liés à l'année tarifaire 2014 doit être reconnue comme intervenant. Toute demande d'intervention, accompagnée, le cas échéant, d'un budget de participation, doit être transmise à la Régie, à l'AQCIÉ/CIFQ et au Transporteur **au plus tard le 26 août 2013 à 12 h**. Cette demande d'intervention doit contenir les informations exigées au *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* dont le texte est accessible sur le site internet de la Régie et à son Centre de documentation.

Pour toute autre information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie

800, place Victoria, bureau 2.55

Montréal (Québec) H4Z 1A2

Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888 873-2452

Télécopieur : 514 873-2070

Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca